



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ANCAMIDE 351A

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                    ANCAMIDE 351A

Numéro du produit                12564

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            agent de durcissement

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                        Univar Solutions Belgium N.V.  
Riverside Business Park Building G  
Bd International 55  
Internationalelaan 55  
1070 Brussels  
Belgium  
+32 (0)2 525 05 11  
+32 (0)2 520 17 51  
SDS.EMEA@univarsolutions.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence  
national                            Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No.                                12564

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques                Non Classé

Dangers pour la santé  
humaine                            Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement    Aquatic Chronic 3 - H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement        Danger

## ANCAMIDE 351A

<b>Mentions de danger</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
<b>Contient</b>	FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE, N,N'-BIS(3-AMINOPROPYL)ETHYLENEDIAMINE, TRIETHYLENETETRAMINE

### 2.3. Autres dangers

Under certain conditions the substance can form nitrosamines. Nitrosamines are carcinogenic in animal studies.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### **3.2. Mélanges**

<b>FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE</b>	<b>&gt;= 20 - &lt; 25%</b>
Numéro CAS: 68082-29-1                      Numéro CE: 500-191-5	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>N,N'-BIS(3-AMINOPROPYL)ETHYLENEDIAMINE</b>	<b>&gt;= 0.1 - &lt; 1%</b>
Numéro CAS: 10563-26-5                      Numéro CE: 234-147-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119976331-37-XXXX
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317	

**ANCAMIDE 351A****TRIETHYLENETETRAMINE****>= 0.25 - < 1%**

Numéro CAS: 90640-67-8

Numéro CE: 292-588-2

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487919-13-XXXX

**Classification**

Acute Tox. 4 - H302

Acute Tox. 4 - H312

Skin Corr. 1B - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition**

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche.

**Inhalation**

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Ingestion**

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

**Contact cutané**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.  
<NOTE TO PHYSICIANS: Application of corticosteroid cream has been effective in treating skin irritation.> Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.

**Contact oculaire**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Contact cutané**

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire**

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.  
<NOTE TO PHYSICIANS: Application of corticosteroid cream has been effective in treating skin irritation.>

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## ANCAMIDE 351A

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie, qui a été en contact avec le produit, peut être corrosive. ( Acide nitrique (HNO <sub>3</sub> ). )
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ). Acide nitrique (HNO <sub>3</sub> ). Ammoniac ou amines. Gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Approcher le déversement contre le vent. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé.
------------------------------	--

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.
--------------------------------------	---

## ANCAMIDE 351A

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Précautions d'utilisations</b>	Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eviter le contact avec les matières suivantes: Nitrites inorganiques. Under certain conditions the substance can form nitrosamines. Nitrosamines are carcinogenic in animal studies.
<b>Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Stocker à l'écart des produits suivants: Sodium Hypochlorite Acides - organiques. Acides minéraux. Métaux actifs chimiquement. Peroxydes. Nitrites inorganiques. Nitrous acid (HNO <sub>2</sub> ), Nitrosating agents Oxydants.
--------------------------------	---

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Commentaires sur les composants</b>	Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
--	--

#### FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE (CAS: 68082-29-1)

<b>DNEL</b>	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.97 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.9 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.56 mg/kg/jour Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.56 mg/kg/jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.1 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	Sédiments (eau douce); 434.02 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 3.84 mg/l Sol; 86.78 mg/kg eau douce; 0.004 mg/l Sédiments (eau de mer); 43.4 mg/kg eau de mer; 0 mg/l

#### N,N'-BIS(3-AMINOPROPYL)ETHYLENEDIAMINE (CAS: 10563-26-5)

## ANCAMIDE 351A

<b>DNEL</b>	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.217 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.35 mg/kg/jour Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.125 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.125 mg/kg/jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.234 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	Sédiments (eau douce); 45.3 mg/kg eau de mer; 0.014 mg/l Sédiments (eau de mer); 4.53 mg/kg rejet intermittent; 0.43 mg/l eau douce; 0.144 mg/l Sol; 8.96 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 3.4 mg/l

### TRIETHYLENETETRAMINE (CAS: 90640-67-8)

<b>DNEL</b>	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.96 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.14 mg/kg Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.54 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.027 mg/l eau de mer; 0.003 mg/l Sol; 1.25 mg/kg Sédiments (eau douce); 8.572 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.857 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 0.13 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.  
Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.  
Il est recommandé de changer fréquemment.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

## ANCAMIDE 351A

<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Claire (ou pâle). Jaune.
<b>Odeur</b>	Ammoniac.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 11.2
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	237°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	> 93.34°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	0.666 hPa @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	0.97 @ 20°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	100000 - 200000 mPa s @ 23°C 10000 mm <sup>2</sup> /s @ 25°C

## ANCAMIDE 351A

**Propriétés explosives** N'est pas considéré comme explosif.

**Explosif sous l'influence d'une flamme** Pas d'information disponible.

**Propriétés comburantes** Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Voir Section 10.3 (Possibilité de réactions dangereuses) pour plus d'informations.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Les produits suivants peuvent réagir violemment avec le produit: Peroxydes.  
Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydes d'azote (NOx). Nitrites inorganiques. Nitrites inorganiques. Nitrous acid (HNO<sub>2</sub>), Nitrosating agents Acides. Métaux actifs chimiquement. Oxydants.  
Under certain conditions the substance can form nitrosamines. Nitrosamines are carcinogenic in animal studies.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Eviter le contact avec les matières suivantes: Sodium Hypochlorite Acides - organiques. Acides. Acides minéraux. Métaux actifs chimiquement. Peroxydes. Nitrites inorganiques. Nitrous acid (HNO<sub>2</sub>), Nitrosating agents Oxydants puissants. Oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Acide nitrique (HNO<sub>3</sub>). Ammoniac ou amines. Oxydes d'azote (NOx). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs.  
L'eau utilisée pour éteindre l'incendie, qui a été en contact avec le produit, peut être corrosive. ( Acide nitrique (HNO<sub>3</sub>). )  
Under certain conditions the substance can form nitrosamines. Nitrosamines are carcinogenic in animal studies.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Pas de données de test particulières disponibles.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> ATE: > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin Valeur estimée.

**ETA cutanée (mg/kg)** 33.333,33

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas de données de test particulières disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

## ANCAMIDE 351A

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### *FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE*

#### *Toxicité aiguë - orale*

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Orale, Rat Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

#### *Toxicité aiguë - cutanée*

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Pas de données de test particulières disponibles.

## ANCAMIDE 351A

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas de données de test particulières disponibles.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée. Forte. Sensibilisant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Aucune information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

## ANCAMIDE 351A

**Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

### *N,N'-BIS(3-AMINOPROPYL)ETHYLENEDIAMINE*

#### *Toxicité aiguë - orale*

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Nocif en cas d'ingestion.  
DL<sub>50</sub> 1200 mg/kg, Orale, Rat

#### *Toxicité aiguë - cutanée*

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Toxique par contact avec la peau.  
DL<sub>50</sub> 300 mg/kg, Cutanée, Lapin

**ETA cutanée (mg/kg)** 300,0

#### *Toxicité aiguë - inhalation*

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas de données de test particulières disponibles.

#### *Corrosion cutanée/irritation cutanée*

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures.

#### *Lésions oculaires graves/irritation oculaire*

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

#### *Sensibilisation cutanée*

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

### *TRIETHYLENETETRAMINE*

#### *Toxicité aiguë - orale*

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1.716,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Nocif en cas d'ingestion.  
DL<sub>50</sub> 1716 mg/kg, Orale, Rat

**ETA orale (mg/kg)** 1.716,0

#### *Toxicité aiguë - cutanée*

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1.465,0

**Espèces** Lapin

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Nocif par contact avec la peau.  
DL<sub>50</sub> 1465 mg/kg, Cutanée, Lapin

**ETA cutanée (mg/kg)** 1.465,0

#### *Toxicité aiguë - inhalation*

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas de données de test particulières disponibles.

## ANCAMIDE 351A

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque des brûlures.  
Skin Corr. 1B > 3.01 min - < 1 heure

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves. Lapin

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.  
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Provoque des brûlures. Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

**Contact cutané** Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

## ANCAMIDE 351A

**Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

#### TRIETHYLENETETRAMINE

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

#### FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE

**Toxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heure: 7.07 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)  
Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heure: 7.07 mg/l, Daphnia magna  
Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heure: 4.34 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires  
Chronic, NOEC, 72 heure: 0.5 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

#### TRIETHYLENETETRAMINE

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### Informations écologiques sur les composants

#### FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### TRIETHYLENETETRAMINE

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

## ANCAMIDE 351A

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### TRIETHYLENETETRAMINE

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Aucune information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE

**Mobilité** Pas d'information disponible.

#### TRIETHYLENETETRAMINE

**Mobilité** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

#### TRIETHYLENETETRAMINE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### FATTY ACIDS, C18-UNSATD., DIMERS, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH TALL-OIL FATTY ACIDS AND TRIETHYLENETETRAMINE

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

#### TRIETHYLENETETRAMINE

## ANCAMIDE 351A

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

**Code de consignes  
d'intervention d'urgence** •3Z

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC** Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## ANCAMIDE 351A

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

### Inventaires

#### UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

#### États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### Taiwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

## ANCAMIDE 351A

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

<b>Date de révision</b>	19-05-21
<b>Numéro de version</b>	2.000
<b>Remplace la date</b>	13-10-19
<b>Numéro de FDS</b>	12564

## ANCAMIDE 351A

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Signature</b>	Jacq Pattinson

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.